

D 2024 11 04 044

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL D'ORNEX 11 Avril 2024

Nombre de conseillers en exercice : 27

Date de convocation du conseil municipal : Le 5 avril 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le onze avril, le conseil municipal dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire, dans la salle du conseil municipal, sous la présidence d'Olivier GUICHARD, Maire.

Présents : S. MANFRINI, M. GALLET, O. GUICHARD, C. BIOLAY, M. GIRIAT, W. DELAVENNE, J-O. RABOT, R. OTZENBERGER, M. FOURNIER, D. GANNE, G. MASRARI, J-M. PALINIEWICZ, J. DIZERENS, M. GRENIER, A. BOUSSER, J. DAZIN, M. LAPTEVA,

Absents excusés : Y. DUMAS, M-C. ROCH, Michèle GALLET, H. GRANGE, L. JACQUEMET, M. CHALENDAR, P. GUINOT

Absents : V. KRYK, C. TOWNSEND, A. NEUSSER,

Procurations : Y. DUMAS à M. GIRIAT, M-C. ROCH à S. MANFRINI, Michèle GALLET à M. GALLET, H. GRANGE à G. MASRARI, L. JACQUEMET à C. BIOLAY, P. GUINOT à J. DIZERENS, M. CHALENDAR à R. OTZENBERGER,

Assistaient : I. GOUDET, directrice générale des services, E. HUSSELTEIN, directrice des services techniques, J. BRUNET, assistante du Maire

3. Finances – Demande d'aide financière auprès de la Région Auvergne-Rhône-Alpes pour le financement de la vidéoprotection

La commune a le projet de déployer un dispositif de vidéoprotection dans le cadre de sa politique globale de sécurité, de prévention de la délinquance et de l'amélioration de la sécurité des personnes et des biens.

L'ensemble de ce projet sera piloté par un bureau d'étude spécialisé dans le cadre d'une mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage.

Vu les objectifs du dispositif :

L'installation de 18 nouvelles caméras selon le maillage suivant :

- Zone des Bougeries
- Zone collège/gymnase
- Zone Motel RD1005
- Zone carrefour de Divonne
- Zone du Père Adam
- Zone rue des Fins

Ce projet sera lancé dans le courant de l'année 2024. Il est proposé au Conseil municipal de demander une aide financière à la Région Auvergne-Rhône-Alpes selon les conditions ci-dessous indiquées :

Vu le budget de l'opération :

Dépenses		Recettes	
Intitulé	Montant H.T. en €	Intitulé	Montant H.T. en €
Déploiement d'un dispositif de vidéoprotection	230 000 €	Région Auvergne Rhône Alpes	100 000 €
Assistance à maîtrise d'ouvrage	15 000 €	Département de l'Ain	36 750 €
		Autofinancement / Emprunt	108 250 €
Total	245 000 €	Total	245 000 €

Après en avoir débattu et en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité de ses membres votants (O. GUICHARD ne prend pas part au vote) :

- **SOLLICITE** l'attribution d'une aide financière de 100 000 € auprès de la Région Auvergne Rhône Alpes, pour le financement de l'installation de 18 nouvelles caméras de vidéoprotection
- **DIT** que la recette est inscrite au BP 2024

Fait à Ornex, le 12 avril 2024

La secrétaire de séance,
C. BIOLAY

Le Maire,
O. GUICHARD

Certifié exécutoire le : 16 avril 2024
Affiché le : 16 avril 2024

Willy DELAVENNE
2ème adjoint

Monsieur le Maire, certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte et informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Lyon dans un délai de 2 mois à compter de la présente notification.